

Fiche de données de sécurité



Bleu de cobalt Pb28

Code de produit: PS-CO0005

Département: pigments secs cobalts

C.A.S. : 1345-16-0

Section: 1 Identification

Produit: CI Pigment Blue 28, CI 77346
utilisations recommandées: Colorant
Restrictions recommandées : Aucune connue

société fournissant la SDS: KAMA pigments
adresse: 7442 St-Hubert Montréal Québec, H2R 2N3
téléphone: 514 272 2173 fax: 514 948 5253
Courriel: info@kamapigment.com

Section: 2 Identification des dangers

Risques physiques : Non classé.
Risques pour la santé : Non classé.
Dangers pour l'environnement : Non classé.
Risques définis par OSHA : Non classé

Éléments de l'étiquette SGH

Mention d'avertissement

Classe SGH

Ce produit n'est pas contrôlé par le système SGH et ne requiert donc pas d'étiquetage particulier.

Mentions de danger

Conseils de prudence

P261 – Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P281 – Utilisez des équipements de protection tel que demandé.
P391 – Recueillir le produit répandu.
P403 + P233 – Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Section: 3 composition/ information sur les ingrédients

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Bleu d'aluminate de cobalt	CI Pigment Bleu 28	1345-16-0	100

spinelle CI Constitution # 77346
CPMA n ° 13-26-2

Commentaires sur la composition Ce produit est le résultat de la calcination à haute température des composants. En raison de sa structure cristalline unique, les propriétés de ce pigment fini ne reflètent pas nécessairement les propriétés des métaux ou des oxydes constitutifs.

Section: 4 Premiers soins

Inhalation	Sortir à l'air frais. Si la personne concernée ne respire pas, pratiquez la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Appelez un médecin si des symptômes apparaissent ou persistent.
Contact avec la peau	Laver immédiatement la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Contact avec les yeux	Tenir les paupières écartées et rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Ingestion	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Donnez plusieurs verres d'eau pour diluer le contenu de l'estomac et appelez un médecin.
Symptômes les plus importants / effets, aigus et différés	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation. L'inhalation de poussières peut irriter les voies respiratoires. Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.
Informations générales	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Lorsqu'il y a un risque d'exposition oculaire à cette substance, une fontaine pour le lavage des yeux doit être prévue dans la zone de travail immédiate pour une utilisation en cas d'urgence.

Section: 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyen d'extinction approprié	Utiliser un agent d'extinction approprié au type de feu environnant.
Moyens d'extinction inappropriés	Non applicable.
Dangers spécifiques découlant de l'utilisation	Aucun connu.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Utiliser un équipement de protection approprié pour les matériaux environnants.
Équipement de lutte contre l'incendie & instructions	Pas de risque d'incendie.
Méthodes spécifiques	non établies.
Risques d'incendie généraux	Ce produit n'est pas inflammable.

Section: 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter l'équipement et les vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Éviter l'inhalation de la poussière du produit déversé.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Éviter la formation de poussière. Après la récupération du produit, rincer la zone à l'eau. Récupérez la poudre en utilisant un aspirateur à poussière spécial avec filtre à particules ou balayez soigneusement dans un récipient fermé.
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout, les cours d'eau ou sur le sol.

Section: 7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Prévoir une ventilation adéquate sur les machines et sur les lieux propices à la formation de poussière. Limitez au minimum la formation de poussières en suspension dans l'air. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Conditions d'un stockage sûr y compris les éventuelles incompatibilités	Conserver dans le récipient d'origine fermé et dans un endroit sec. Température ambiante - conditions normales. Faites attention lors de la manipulation / stockage. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

Section: 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

US. Limites du tableau Z-1 de l'OSHA pour les contaminants atmosphériques (29 CFR 1910.1000)

MÉTAUX	TYPE	VALEUR	POURCENTAGE	FORME
Cobalt métal, poussières et fumées	PEL	0,1 mg/m ³	8-17 %	Co Poussières et fumées
Chrome (III) et composés	PEL	1 mg/m ³	15 - 22%	Cr
Composés Du Lithium	Aucun		2 - 7%	

US. Valeurs limites de seuil de l'ACGIH

MÉTAUX	TYPE	VALEUR	POURCENTAGE	FORME
Cobalt métal, poussières et fumées	TWA	0,02 mg/m ³	8-17 %	Co
Chrome (III) et composés	TWA	0.5 mg/m ³	15 - 22%	Cr
Composés Du Lithium	Aucun		2 - 7%	

Valeurs limites biologiques

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

CONSTITUANTS	VALEUR	FORME	Déterminant	SPÉCIMEN
Composé cobalt	15 µGg/l	Co	Cobalt	Urine
	1 µGg/l	Co	Cobalt	sang

Contrôles techniques appropriés Porter des gants thermorésistants, étanches, et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau.

Mesures de protection individuelle, équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau

Gants en caoutchouc ou en plastique. Gants cetales en PVC. Utiliser des gants imperméables.

Le port de vêtements de travail normaux (chemise à manches longues et pantalons longs) est recommandé.

Protection respiratoire

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), porter un appareil respiratoire homologué. Utiliser un respirateur avec filtre à particules lorsque les concentrations particulaires sont supérieures à la limite d'exposition professionnelle. Respirateurs MSHA/NIOSH sont approuvés pour poussières TC-21C ou cartouches NIOSH sont certifiées pour aérosols à base non huileuse N95, N99, N100 (42 CFR84). Il convient de suivre un programme de protection des voies respiratoires conformément aux normes OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2 chaque fois que les conditions liées au lieu de travail impliquent l'utilisation d'un masque filtrant.

Risques thermiques

Non applicable

Utiliser l'équipement de protection individuel (EPI) requis. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Section: 9 Propriété physiques et chimiques

Apparence	poudre
Etat physique	Solide.
Couleur	bleue
Odeur	Aucune.
pH	10,1
Solubilité (eau)	négligeable
Température d'auto-inflammation	Non applicable.
Température de décomposition	Non applicable
Viscosité	Non applicable
Densité	4.1 g / cm ³

Section: 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Non disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions de température normales et l'utilisation recommandée.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Aucune connue.
Matières incompatibles	Aucun connu.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu.

Section: 11 Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables	
Inhalation	Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.
Contact avec la peau	Un contact avec la peau peut provoquer une irritation.
Contact avec les yeux	Peut irriter les yeux.
Ingestion	N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'ingestion.
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Les poussières du produit peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et l'appareil respiratoire.
Informations sur les effets toxicologiques	
Toxicité aiguë	Peut irriter les voies respiratoires. Le produit peut être faiblement irritant pour les yeux et la peau.

COBALT ALUMINATE BLUE SPINEL (CAS 1345-16-0)

	COMPOSANTS	ESPÈCE	RÉSULTATS D'ESSAIS
Inhalation	DL50	Rat	Non testé
Oral	DL50	Rat	>= 10000 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée	Un contact avec la peau peut provoquer une irritation.
Irritation/lésions oculaires graves	Peut irriter les yeux.
Sensibilisation respiratoire	Aucune information disponible.
Sensibilisation cutanée	Aucune information disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1%, soit mutagène ou génotoxique.

Cancérogénicité

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

CHROMIUM COMPOUND (CAS N/A)	3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.
COBALT COMPOUND (CAS N/A)	2B Peut-être cancérogène pour l'homme.
US OSHA Hazard Categories (10)	Non réglementé.
US OSHA Hazard Categories (9)	Non réglementé.

États-Unis. Rapport du Programme de toxicologie national (National Toxicology Program, NTP) sur les substances cancérogènes.
COBALT COMPOUND (CAS N/A) Reasonably Anticipated to be a Human Carcinogen.

États-Unis. Substances spécifiquement réglementées

par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)
Toxicité pour la reproduction
Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Non réglementé.
Aucune information disponible.

Danger par aspiration
Effets chroniques
Autres informations

Exposition unique Aucune information disponible.
Exposition répétée Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Une surexposition répétée peut provoquer l'irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires. Certains composés de métal contenus dans ce pigment, ont démontré diverses propriétés toxiques. Toutefois, il n'y a pas de preuve que ce pigment ait ces caractéristiques toxiques. Ce pigment est le résultat d'une calcination à haute température des composants. Grâce à sa structure cristalline unique, les propriétés du pigment fini reflètent pas nécessairement les propriétés des métaux ou oxydes le composant.

Section: 12 Données écologiques

Écotoxicité :	Ne devrait pas être nocif pour les organismes aquatiques.
Persistance et dégradabilité :	Le produit ne devrait pas être biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation : bioaccumuler.	Le produit ne contient aucune substance susceptible de se
Mobilité dans le sol :	Pas de données disponibles.
Mobilité en général :	Pas de données disponibles.
Autres effets néfastes :	Aucun connu.

Section: 13 Données sur l'élimination

Instructions relatives à l'élimination	Tous les déchets doivent être maniés conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales.
Déchets / produits non utilisés Emballage contaminé	Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Étant donné que les récipients contiennent des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

Section: 14 informations relatives au transport

DOT :	Non réglementé comme marchandise dangereuse.
IATA :	Non réglementé comme marchandise dangereuse.
IMDG :	Non réglementé comme marchandise dangereuse.

Section: 15 Informations sur la réglementation

Le CIRC a classé le cobalt et ses composés comme potentiellement cancérigènes pour l'homme. (Groupe 2B, monographie n ° 52).

Réglementations fédérale Américaines

Notification d'exportation TSCA Section 12 (b)
(40 CFR 707, Sous-section D)

Non réglementé.

Liste des substances dangereuses CERCLA (40 CFR 302.4)

Non réglementé.

Loi de 1986 sur les amendements et le réautorisation des superfonds (SARA)

Catégories de danger

Risque immédiat :

Oui

Risque différé :

Oui

Risque d'incendie :

Non

Risque de pression :

Non

Risque de réactivité :

Non

SARA 302 Substance extrêmement dangereuse :

Non répertorié.

SARA 311/312 Produit chimique dangereux

Oui

SARA 313

NOM CHIMIQUE

NUMÉRO CAS%

POIDS

Composé de cobalt

N / A

100

Composé de chrome	N / A	100
Composé de zinc	N / A	100

Autres réglementations fédérales

Loi sur la qualité de l'air (CAA), liste des polluants atmosphériques

dangereux (HAP), article 112

Composé de cobalt (N ° CAS)

Clean Air Act (CAA), article 112 r de la prévention

des rejets accidentels (40 CFR 68.130)

Non réglementé.

Loi sur la salubrité de l'eau potable (SDWA)

Non réglementé.

Réglementations des états américains

US - New Jersey RTK - Substances:

Substance répertoriée Cobalt Compound (CAS N / A)

US - Pennsylvania RTK - Substances dangereuses:

Tous les composés de cette substance sont considérés comme des dangers pour l'environnement Compound de Cobalt (N ° CAS)

US. Substances contrôlées en Californie.

Département de la justice de la Californie

(section 11100 du code de santé et de sécurité de Californie) :

Non listé.

US. Massachusetts RTK:

Liste des substances spinelle bleu d'aluminate de cobalt (CAS 1345-16-0) Composé de cobalt (N / CAS)

US. New Jersey RTK :

COBALT COMPOUND (CAS N / A)

US. Pennsylvanie RTK :

Substances dangereuses Composé à base de cobalt: (N ° CAS /)

US. RTK:

Composé de cobalt RTK (CAS N / A)

US. Proposition 65 de la Californie:

Ce produit n'a pas été analysé pour tous les produits chimiques énumérés; Cependant, aucun produit chimique répertorié n'a été ajouté intentionnellement. Des quantités infimes de produits chimiques répertoriés peuvent être présentes en raison d'impuretés dans les matières premières utilisées pour fabriquer ce produit.

INVENTAIRES INTERNATIONAUX

Pays ou région	Nom d'inventaire	Inventaire (oui / non) *
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances du Canada (LIS)	Oui
	Liste des substances non-domestiques du Canada (NDSL)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants de la Corée (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin de produits chimiques et de substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

* Un "Oui" indique que tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences d'inventaire gérées par le ou les pays dirigeants.

Un "Non" indique qu'un ou plusieurs composants du produit ne sont pas listés ou ne sont pas listés sur l'inventaire administré par le (s) pays dirigeant (s).

Section: 16 Autres renseignements

Références

Fiches signalétiques du fabricant.

Préparé par

Kama pigments.

Avis au lecteur:

Kama Pigment renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects.

Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Kama Pigment ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Kama Pigment. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.



Dernière révision: 2023-09-13

